HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Acceo : un nouveau service gratuit pour les personnes sourdes et malentendantes

Actu | Contact | Accessibilité | Handicap

Publié le 17 novembre 2026
Reading time : 3 minutes

17 novembre



Dès le mardi 17 novembre 2026, le Conseil départemental de la Haute-Garonne déploie la solution Acceo dans plusieurs de ses services accueillant du public. Ce dispositif gratuit permet aux personnes sourdes, malentendantes ou aphasiques d'échanger facilement avec les agents départementaux, par téléphone ou sur place, grâce à des outils de traduction et de transcription en temps réel.

Accueillir chaque Haute-Garonnaise et chaque Haute-Garonnais dans les meilleures conditions, quels que soient ses besoins, est une priorité pour le Département. Dans le cadre de son engagement en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité des services publics, la collectivité lance la première phase de déploiement de l'application Acceo.

Un service gratuit, simple et adapté à chaque besoin

En France, près de **6,6 millions de personnes** sont concernées par une déficience auditive. Avec Acceo, vous pouvez désormais contacter nos services par téléphone ou échanger directement au guichet avec un agent, sans barrière de communication.

Grâce à l’intervention à distance d’un·e professionnel·le qualifié·e ou d’outils automatisés, le dispositif propose quatre modes de communication au choix :

- **La visio-interprétation en Langue des Signes Française (LSF)** : un interprète traduit vos échanges en temps réel ;
- **La Transcription Instantanée de la Parole (TIP)** : les propos de votre interlocuteur s'affichent directement par écrit sur votre écran ;
- **Le visio-codage en Langue française Parlée Complétée (LfPC)** : un codeur traduit les échanges en direct ;
- **La reconnaissance vocale automatisée** (notamment dédiée aux personnes aphasiques).

Comment utiliser Acceo ?

Le service est **entièrement gratuit** pour les usagers. Pour en bénéficier :

1. **Téléchargez gratuitement** l’application Acceo sur votre smartphone ou tablette (via l'App Store ou Google Play), ou connectez-vous depuis un ordinateur.

Téléchargez l'application dans l'AppStore (IOS)
Téléchargez l'application dans GooglePlay (Android)

2. Recherchez et sélectionnez **« Conseil départemental de la Haute-Garonne »** (ainsi que le service souhaité).
3. **Choisissez votre mode de communication** (LSF, transcription écrite, LfPC) et lancez l'appel ou la conversation sur place.

Contacter dès maintenant un service du Département avec Acceo

Accessible dès le 17 novembre 2026

Ce déploiement s'effectue progressivement afin d'accompagner au mieux les équipes et les usagers.
Dès le 17 novembre 2026, Acceo est disponible pour contacter ou se rendre dans les services suivants :

- Les accueils physiques et téléphoniques de Hôtel du Département à Toulouse et Antenne du Département à St Gaudens ;
- La plateforme téléphonique Haute-Garonne Solidarités ;
- Le service des aides et subventions départementales ;
- Les services d'aide à la restauration scolaire et des transports scolaires ;
- Le service de l'enfance en danger ;
- Le dispositif de vigilance canicule et grand froid ainsi que le service sécurité.